

Ecole Primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

CONSEIL D'ECOLE N°2 DU MARDI 15 MARS 2022

Le 2^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 de l'école primaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 15 mars 2022 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

Excusés

- Madame Natacha CHARTON, IEN CAEN SUD
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- Madame Florence BOUCHARD, Maire de Castine en Plaine
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mmes LEMUTRICY et LE VIGOUREUX, enseignantes
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire
- Madame Caroline REFAIT, maitre E
- Mr Jean-Pierre JURET, maitre G

présents

- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Mesdames LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, JOLIVET, MOULIN, DESHAYES, LELIEVRE, LE BOISSELIER, GARNIER, PAYEN, COSNE,PERCEBOIS,ROUGHOL ,LECABLE enseignantes
- Messieurs LUCAS, et POULAIN enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Mesdames GRUSSE, LEPELTIER, ATSEM
- Mesdames MARY, MOUCHEL, BINET, ROBIN, PENAULT, KOSTRZEWA, POUTEAU, MENOYOT, LEPELTIER, GUIMOND, FLABEL
- Monsieur MENOYOT, parent élu

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Mme Sarah MOUCHEL , parent d'élève, et Mme Manon COSNE, enseignante, se proposent.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 19/10/22 (vote)
2. Préparation de la rentrée 2022 (effectifs prévus)
3. Demande de travaux, investissements
4. Sécurité, point sur le protocole sanitaire
5. EILE-Liaison GS/CP - procédure Affelnet (CM2/6ème) -Stage de réussite
6. Point sur le CLAS et les festivités de l'école
7. Présentation de quelques projets particuliers pour l'année scolaire 2021/2022
8. Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 19/10/22 (vote)

- PV du conseil d'école 19/10/21 :

Pour : unanimité contre : 0 abstention : 0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 19/10/21 à l'unanimité.

2) Préparation de la rentrée 2022 (effectif prévu) :

- Point sur les effectifs - prévisions rentrée 2021/2022

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
43	43	48	44	41	54	45	45	363

Moyenne par classe 24.2

Il faut attendre juin pour connaître les effectifs réels et avoir une idée des répartitions, nous ignorons pour l'heure s'il y aura 6 classes maternelle ou de nouveau une classe GS/CP.

- **Nouvelles inscriptions** : Elles ont lieu en mairie et à l'école depuis la rentrée des vacances de février, un affichage commun à l'école et à la mairie a été mis en place pour informer les parents de la période d'inscription et des documents à présenter en mairie et à l'école. Un accueil des PS est prévu le mardi 28 juin 2022.

Les parents sont invités à inscrire au plus vite les enfants arrivant sur l'école auprès de la mairie pour que nous puissions transmettre à l'inspection des effectifs au plus proche de ceux qui seront constatés à la rentrée.

Nous référons une demande de service civique pour l'année prochaine. Notre demande pour cette année a été retenue, mais nous n'avons pas eu de dotation en service civique. Nous espérons bénéficier de cette aide qui nous permettrait notamment de gérer au mieux la nouvelle bibliothèque élémentaire.

En effet, pour que cette bibliothèque fonctionne au mieux, il est impératif que sa gestion soit assurée par un personnel non enseignant en élémentaire.

Côté maternelle, Mme Catherine Lepeltier assurait la maintenance des 3000 références de la bibliothèque les années précédentes. Son poste a été modifié suite à la mise en place de son mi-temps thérapeutique. L'utilisation de la bibliothèque ne peut plus être optimisée comme précédemment car les livres ne sont plus entretenus régulièrement et le rangement n'est effectué que sur des temps de vacances scolaires.

La connexion internet demandée lors de précédent conseil d'école est budgétée par la mairie pour 2022

Le vote du budget a lieu la semaine prochaine

3) Demande de gros travaux, investissements :

Il a été convenu avec la mairie d'une rencontre trimestrielle école/mairie pour planifier et budgéter les travaux à réaliser

La mairie précise que la difficulté réside dans le fait que le budget communal est voté pour une année civile alors que l'école fonctionne en année scolaire.

Demande en cours :

- les rideaux à poser sur les fenêtres des classes qui donnent sur le stade : classes de M. Lucas, de Mme Allain et de Mme Jolivet ont été prévus dans le budget 2022 en fonction des devis en attente

- Idem pour le changement des fenêtres dans les classes de Mmes Percebois et Garnier (devis signé avec SIMAB pour une pose pendant les vacances d'été si livrées à temps)

Mais la mairie ne peut s'engager sur un délai de réalisation de ces investissements, cela dépend des fournisseurs

-Le tableau d'affichage de l'élémentaire, cassé il y a deux ans, n'a pas été changé. Il faudrait en installer un nouveau le long des barrières de l'école situé dans le chemin qui mène au stade pour que tous les parents de l'élémentaire puissent y avoir accès. Les parents membres de l'APE demandent le déplacement des boîtes aux lettres et de leur panneau d'information qui se trouvent maintenant à l'intérieur de l'école et donc non accessible aux parents. Ce type de travaux pourra être étudié lors des rencontres travaux nouvellement prévues.

Demande d'investissement maternelle :

Un projet pluri annuel d'équipement a été prévu pour l'équipement de la cour maternelle.

Sur l'année 2021/2022, il était prévu l'installation d'une structure, d'un bac à sable et de bancs.

Nous remercions la mairie pour ces installations.

Des vélos seront commandés sur le budget 2022 à hauteur de 1000 euros, ce remplacement sera continué avec le même budget en 2023 et 2024

Il n'y a pas d'autre équipement pour la cour maternelle de prévu sur le budget 2022.

Sur le budget 2023, il est prévu de :

- remplacer l'actuelle cabane à vélo trop petite et peu solide,
- installer une autre structure, petite cabane pour les plus petits

Différents marquages au sol sont demandés pour délimiter des zones interdites aux enfants sans la présence d'un adulte, pour des jeux de cour type marelle, pour un parcours vélo...

Un rendez-vous entre M. LAMY et les enseignants est prévu sur un temps du midi pour que les enseignants précisent à M. LAMY leur demande de traçage.

Ce type de travaux sera là encore étudié avec la mairie lors des rencontres travaux programmées.

Même chose pour la poursuite du changement des portemanteaux déjà engagé l'année dernière. Il reste les portemanteaux de la classe de Mme Moulin à changer et à rehausser de 10 cm.

Le sol de l'algéco PS qui accueille la classe de Mme Langlois est très bruyant, la pose d'un revêtement épais permettrait que les enfants se déplacent librement dans la classe avec moins de bruit. Ce bruit incessant est source de fatigue pour les enfants comme pour l'enseignante et contraint à hausser la voix pour échanger avec les enfants. Il permettrait également une isolation du sol très froid en hiver et sur lequel les enfants sont souvent assis pour jouer en PS. Demande déjà faite lors du 2^{ème} conseil d'école en mars de l'année dernière. Cette demande n'a pas été budgétée pour le moment, d'autres demandes ont paru plus prioritaires. Néanmoins, la mairie précise qu'elle va demander un devis pour avoir une idée du coup de ce sol, ce qui permettra de refaire une demande sur un prochain budget.

- les toilettes nouvellement installées dans l'algéco des PS ne sont pas utilisables pour deux d'entre elles. Des fuites importantes empêchent leur utilisation. L'entreprise qui a installé ces toilettes va de nouveau être rappelée pour ré intervenir. Ces toilettes ne sont pas équipées de distributeurs de papier et de savon, cet achat a été fait par la mairie et les distributeurs seront installés prochainement.

Demande d'investissement élémentaire :

- Nous souhaitons la continuité des investissements numériques dans l'école en maternelle comme en élémentaire et notamment l'équipement de toutes les classes en vidéoprojecteurs et ordinateurs portables, équipement de base d'une classe indiqué par l'éducation nationale.

La mairie nous a informé avoir budgété pour cette année 2022 ; 5 ordinateurs pour 3000 euros ainsi que 2 vidéos projecteurs pour 3500 euros.

4 des ordinateurs portables achetés sur le budget 2020 par la mairie sont hors service. La mairie indique qu'elle sera attentive à la qualité et à la garantie pour les nouveaux achats.

Est également budgété pour 3000 euros le renforcement wifi pour l'accès à internet des deux algécos de l'élémentaire

Ainsi que l'équipement en connectique informatique de 5 classes essentiellement sur la maternelle pour 13 000 euros

Soit un budget total pour l'investissement numérique de 22500 euros

Nous remercions la mairie pour la poursuite de l'investissement informatique dans l'école.

Comme pour la maternelle, l'élémentaire a des demandes de marquages au sol de jeux type marelle, de terrains type terrain de balle aux prisonniers. Ces travaux ainsi que la remise en place du panneau de basket suite à la création du préau feront partis des sujets des rencontres travaux avec la mairie dont la première aura lieu le 12 mai.

La mairie nous a informés avoir également budgété sur 2022 :

- La mise en place d'étagères dans le local situé à côté de la salle des maitres pour que l'école puisse réorganiser une réserve de papier, matériel d'arts plastiques....

- 1 banc qui sera installé dans la cour

- 1 poubelle qui sera installée dans la cour maternelle

- La réfection électrique du plafond de la salle des maitres

- Le clôturé de l'espace situé derrière les algécos maternelle, la protection des installations situées derrière les algécos et la pose d'un portillon.

Demande de travaux qui seront planifiés et feront l'objet si besoin de devis lors de la rencontre travaux

- Repeindre le mur de l'entrée du bâtiment B
- Repeindre les barrières de l'entrée principale de l'élémentaire (image dégradée de l'école)
- Repeindre en blanc la partie du mur maternelle qui se situait derrière la cabane vélo qui a été déplacée lors de la réorganisation de la cour maternelle pour uniformiser le mur à gauche en entrant dans la cour maternelle
- Mise en place d'un mécanisme permettant de maintenir ouvertes les deux portes du SAS maternelle
- Mise en place de barrière sous les fenêtres de la classe de Sophie pour clôturer un espace poubelle et éviter que les enfants ne montent sur le rebord des fenêtres. Cette demande avait été déjà faite lors de précédents conseils d'école.

- Lors du précédent conseil d'école nous avons demandé un plan permettant de prévoir la réfection des locaux à raison de trois locaux par an à repeindre et/ou à entretenir. Cela permettrait une réfection de chaque local tous les 8 ans. Pour rappel : 15 classes + bibliothèque élémentaire + salle des maitres + bureau direction + local EPS + local matériel arts plastiques élémentaire + salle de motricité et dortoir+ ancien bureau direction maternelle + cuisine maternelle + bibliothèque maternelle soit 24 locaux de vie scolaire) + les couloirs et les toilettes. La mairie nous indique que cette réfection des locaux sera faite en fonction des possibilités budgétaires annuelles et en interne avec le personnel technique de la mairie.

La classe CE1 de Mme Lemutricy n'a pas accès aux sanitaires du réfectoire au retour de la récréation de l'après-midi à cause du ménage, pas de toilette de 15h20 à 16h30.

La mairie indique qu'elle va essayer de réaménager l'emploi du temps du personnel de ménage pour permettre à la classe d'avoir accès aux toilettes jusqu'à 16h30.

4) Sécurité

PPMS confinement :

Un exercice PPMS risques majeurs a eu lieu lundi 31 janvier, compte tenu de la crise sanitaire et pour éviter le brassage des groupes, les enfants se sont confinés dans leur classe pendant une demi heure. Les consignes de sécurité ont été respectées et les enfants maintenant habitués à ce type d'exercice n'ont pas montré d'inquiétude.

Il faut revoir le volume des alarmes alerte attentat et alerte risques majeurs, l'alarme n'a pas été entendue par les classes situées dans les algécos maternelle.

Règles sanitaires :

A compter du lundi 14 mars, le protocole sanitaire passe au niveau 1, cela signifie :

- La fin du port du masque pour les élèves et le personnel
- La fin de la limitation du brassage entre groupes d'élèves

- La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives
- Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.
- Les parents d'élèves demandent que les enfants d'un même service de cantine puissent de nouveau se brasser et choisir de manger auprès du camarade de leur choix même s'il ne fait pas partie de la même classe. La mairie indique que cela est possible au sein d'un même service.

Les règles d'isolement évoluent également :

- Concernant les élèves positifs à la COVID 19, les règles sont inchangées : ils restent placés à l'isolement 7 jours délai pouvant être ramené à 5 jours si un test antigénique ou PCR réalisé au cinquième jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h.
 - Concernant les cas contacts ; seul un test (autotest ou antigénique ou PCR) sera réalisé à J2. Aucune déclaration sur l'honneur de réalisation de ce test ne sera exigée.
 - Les élèves ayant contracté la COVID 19 depuis moins de deux mois et identifiés comme cas contact ne sont pas soumis à l'obligation de dépistage.
 - Un nouveau cycle de dépistage sera engagé si à J7 un nouveau cas confirmé apparaît dans la même classe.
- Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas contacts à partir du CP pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.**

5) EILE- Liaison GS/CP- procédure Affelnet / Liaison CM2/6^{ème}.- Stage de réussite

EILE (anciennement ELCO)

Les cours de Turc ont lieu cette année tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Les enfants qui suivent ces cours ont reçu un bulletin concernant cet apprentissage avant les vacances de février.

Liaison GS/CP

1) Les enseignantes de GS et de CP proposeront un rallye lecture qui aura lieu les mardi 7 et vendredi 10 juin pour les classes de Mmes Mélanie MOULIN et Marjorie LELIEVRE et les lundi 13 et jeudi 16 juin pour les classes de Mmes Sophie ALLAIN, Thérèse JOLIVET, Cécile LE BOISSELIER et Catherine ROUGHOL de 13h45 à 14h30 à partir des albums de Claude BOUJON.

Ces ateliers se dérouleront sur chacune des dates dans une classe de CP et une classe de GS

Les élèves répartis en 12 groupes constitués 6 à 8 élèves avec l'ensemble des 44 GS et 42 CP, feront 3 ateliers par après-midi et se déplaceront selon un « road book », une bande qui identifie les ateliers par des personnages des albums et indique l'ordre des ateliers dans lesquels ils doivent se rendre.

Les ateliers suivants seront mis en place :

- puzzle couverture,
- jeu de plateau avec questions sur les albums,
- zoom détails, retrouver de quel album on a extrait le détail,
- Memory images, mots des albums à associer à une image,
- lecture par les CP d'un extrait d'un album, les GS doivent retrouver de quel album il s'agit,
- pendu avec les mots des albums.

Les ateliers du 7 et 10 juin seront tenus par Mmes Marjorie LELIEVRE, Mélanie MOULIN, Marianne LANGLOIS, Marion DESHAYES et Catherine LEPELTIER (ATSEM) .

Les ateliers du 13 et 17 juin seront tenus par Mmes Sophie ALLAIN, Thérèse JOLIVET, Cécile LE BOISSELIER (le lundi), Catherine ROUGHOL (le jeudi), Claire ANNE, Catherine LEPELTIER(ATSEM) et Véronique GRELET(ATSEM)

Nous remercions les ATSEM pour leur investissement et leur disponibilité pour accompagner cette liaison GS/CP

Les albums de Claude BOUJON retenus sont les suivants :

- Bon appétit M. Lapin
- Pauvre Verdurette
- L'intrus
- Verdurette cherche un abri
- Bon appétit M. Renard
- La Brouille

2) Un temps d'échange oral au cours duquel les enfants de GS viendront poser des questions aux CP sur le déroulement d'une journée CP, les apprentissages, la vie de la classe....

3) Un temps de lecture, les CP viendront sur un temps de quart d'heure lecture chaque semaine lire une histoire aux GS dans leur classe

Ce temps de lecture est déjà mis en place pour les classes de Mmes Cécile LE BOISSELIER et Sophie ALLAIN, pour les autres classes ce temps commencera après les vacances de Printemps.

Stages de réussite

Afin d'accompagner au mieux les élèves d'élémentaire rencontrant des difficultés en français ou en mathématiques, le dispositif est mis en place dans l'école la dernière semaine des vacances d'été du 22 au 26 août 2022. Les groupes seront constitués d'au minimum 4 élèves et d'au maximum 6 élèves. Tous les élèves d'élémentaires peuvent maintenant participer mais cette année, les élèves de CP, CE1 et CM2 seront principalement proposés par les enseignants pour ces stages qui se déroulent sur 5 matinées de 9h à 12h.

2 enseignantes de l'école, Mme Bérange Payen et Mme Lynda Le Vigoureux se sont portées volontaires pour ce stage d'août.

L'organisation est à la charge du directeur qui envoie un courrier aux parents des élèves proposés pour le stage, s'occupe de l'occupation des locaux avec la mairie, et assure l'encadrement des stages par des enseignants volontaires.

Les parents des enfants proposés recevront un courrier.

La mairie mettra à disposition de ce stage deux salles de classe du 22 au 26 août 2022.

Procédure Affelnet

C'est la procédure qui permet d'affecter les élèves de CM2 en 6ème dans le collège du secteur ou dans un collège différent demandé par dérogation.

Les délais octroyés pour cette procédure sont très courts, il est donc demandé aux parents d'être vigilants sur le retour des documents aux dates indiquées :

Le volet 1 permet de vérifier les coordonnées identitaires et de domiciliations de l'élève et de ses parents. Il sera remis aux familles des élèves de CM2 le 17 mars et devra être retourné à l'école le 18 mars.

Le volet 2 permet aux parents d'émettre des vœux concernant le choix du collège. En cas de demande de dérogation, les justificatifs de cette demande sont à fournir avant la date indiquée impérativement. Les familles doivent donc anticiper dès à présent la constitution du dossier de demande de dérogation. Ce volet 2 sera remis aux familles le 22 mars pour un retour attendu avant le 31 mars au plus tard.

Liaison CM2/6^{ème} :

La visite des CM2 au collège Senghor est prévue le vendredi 13 mai, nous attendons confirmation par le collège.

Lors de cette visite, les élèves fréquenteront le self du collège sur le temps du midi et le prix du repas sera demandé aux parents avant cette visite.

La commission de liaison avec les enseignants du collège aura lieu fin juin.

La réunion d'informations et la visite du collège par les familles aura lieu si cela est possible fin juin/début juillet, la date n'a pas été encore arrêtée.

6) 1- CLAS

Les ateliers CLAS ont dû être suspendus en janvier compte tenu de la crise sanitaire, ils ont repris depuis le retour des vacances d'hiver

Nous remercions la mairie pour la mise en place de ce dispositif.

2- Manifestations à venir organisées par l'APE

Présentées par Mme Sarah MOUCHEL, présidente de l'APE

Carnaval : cette année, il aura lieu le 30/04/22. Le thème du far west (qui était prévu en 2020) a été conservé. Rendez-vous à 9h30 dans la cour de l'école élémentaire pour un accueil café/crêpes (confectionnées par les parents d'élèves). Départ du défilé à 10h. Un arrêt musical sur le parking de l'EHPAD est prévu. A 11h, le bonhomme carnaval sera brûlé sur le terrain d'évolution, situé derrière le stade de foot. Un apéritif payant sera proposé.

Le périscolaire et le CMJ ne seront pas disponibles cette année pour accompagner le carnaval ni pour organiser le pique-nique zéro déchet qui avait eu lieu l'année dernière après l'apéritif.

La traditionnelle chasse aux œufs sera organisée en début d'après-midi.

Soirée : La soirée de l'APE est prévue le 21/05. Un chili con carne sera proposé. Les décorations préparées par le périscolaire en 2020 seront (enfin !) utilisées. Cette année, une formule « à emporter » sera également proposée. Attention, cette soirée est conditionnée à la mobilisation des bénévoles de l'APE.

Fête de l'école : le samedi 25 juin, l'APE organise la fête de l'école. Après le spectacle des enfants, organisé par l'équipe enseignante, un apéritif et un repas seront proposés. L'après-midi sera consacrée aux différents stands. Une tombola sera certainement proposée. Là encore, l'envergure de la fête dépendra de la mobilisation des parents !

Toutes les informations sur ces festivités sont relayées par la gazette municipale ou par le blog de la mairie ainsi que par l'école.

7) Présentation de quelques projets particuliers pour la fin de l'année scolaire 2021-2022

Projet cirque

8 classes de la PS au CP participeront à un projet cirque avec la compagnie « du gros nez rouge ».

- 4 classes sur la semaine du 21 mars au 25 mars :

Classes de Mmes ANNE(PS/MS), DESHAYES (PS), LE BOISSELIER (CP/CE1), JOLIVET (GS/CP)

- 4 classes sur la semaine du 28 mars au 1er avril :

Classes de Mmes ALLAIN(MS/GS), LANGLOIS (PS/MS), LELIEVRE (CP), MOULIN (GS)

Chaque classe suivra 1h30 d'atelier par jour sur 4 jours.

Ce projet contient également des représentations :

Spectacle professionnel par la compagnie du Gros Nez Rouge (durée : 1h30)

- Pour les enfants de la première semaine et leur famille le mardi 22 mars à 19h.

- Pour les enfants investis dans le projet la deuxième semaine, le spectacle aura lieu le mardi 29 mars à 19h.

Une vente de billets pour ces représentations aura lieu du 14 au 18 mars dans chaque classe inscrite au projet

→ Nombre de places limité à 4 personnes par famille

→ Prix des billets : 5 euros par adulte et 3 euros par enfant

La vente des billets nous permettra de financer une partie du projet dont le coût total représente un budget conséquent pour l'école, 10400 euros. Nous devons également financer les repas pour les trois intervenants du cirque sur les 4 jours de chacune des deux semaines soit 24 repas que la mairie facturera à la coopérative de l'école 4 euros 50 le repas, cela correspond au prix facturé aux employés de la commune.

Spectacle donné par les enfants participant au projet (durée : environ 30 min/classe) :

Les enfants présenteront à leur tour un petit spectacle, gratuit bien entendu, à leurs parents (places limitées à 4 personnes par famille) :

-vendredi 25 mars à 18h pour les classes de la première semaine

-vendredi 1er avril à 18h pour les classes de la deuxième semaine.

Pour ce spectacle, la mairie que nous remercions, a permis aux ATSEM d'être présents auprès des élèves et de l'enseignante de la classe qu'ils accompagnent afin d'aider à la production de ce spectacle.

Nous vous demanderons au début de ce projet de nous préciser si votre enfant peut être présent au spectacle du vendredi et de vous engager sur sa participation.

Si votre enfant (qui participe à la représentation du vendredi) est à la garderie ce soir-là, nous pouvons avec votre autorisation, à donner au périscolaire, le prendre à 17h30 pour l'emmener au chapiteau afin qu'il se prépare avec son groupe classe mais les parents devront être présents au plus tard à 18h pour le début du spectacle.

Montage et démontage du chapiteau :

Nous aurons également besoin de parents costauds et volontaires pour aider au montage du chapiteau le dimanche 20 mars entre 9h et midi et pour aider au démontage le samedi 2 avril entre 9h et midi.

Projet équitation

Les classes de Mmes LEMUTRICY (CE1), GARNIER(CE1/CE2), PAYEN(CE2), LE VIGOUREUX (CE2/CM1), et de Mme COSNE et M. POULAIN ont prévu des journées équitation dans la première quinzaine de juin, entre le 7 et le 20 juin, pour découvrir le milieu du cheval et les soins à apporter à l'animal pendant trois jours au centre équestre du CEBO à Bretteville sur Odon.

Classe transplantée

Une classe transplantée est envisagée pour les deux classes CM2. Il s'agit de classes de découverte du milieu marin qui aura avoir lieu à Collignon, près de Cherbourg du 6 au 8 avril pour une durée de 3 jours et deux nuits.

Projet vélo

Une sortie vélo est prévue pour les classes de CE1/CE2 , CE2 et CE2/CM1 le 23 juin et pour les classes de CM1 et CM2 le 30 juin.

Huit entraînements en aval de cette sortie sont prévus. Les élèves devront venir aux dates communiquées aux parents avec leur vélo ainsi qu'avec un casque (et un gilet jaune le jour de la sortie).

La première date permettra de procéder à une vérification du bon fonctionnement des vélos, à vérifier la possession pour tous les élèves d'un casque et d'un gilet jaune et que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant. Un test de pratique sera également réalisé.

Une réunion préalable et obligatoire sera organisée le 22 mars si cela est possible dans la salle du restaurant scolaire avec les parents volontaires pour une présentation de l'activité et du circuit de la sortie, un rappel des consignes de sécurité, une vérification des permis de conduire (la connaissance du code est obligatoire), et la signature des encadrants. Les parents encadrants devront également demander leur agrément pour cette activité.

Lors de la sortie, des groupes de 6 enfants seront constitués et devront être encadrés par 2 adultes. Nous avons donc besoin de nombreux parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture la sortie. Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité et il est validé à l'unanimité par ce conseil d'école.

Projet avec le collège d'Ifs

-Un projet robot avec le professeur de sciences du collège pour la classe de Mr Lucas

Projet petits champions de la lecture

Les trois classes de CM participent aux petits champions de la lecture.

La finale aura lieu en présentiel le samedi 2 avril à la bibliothèque de Tocqueville.

Spectacle

Un spectacle était prévu à Noël et a dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

Un autre spectacle « le voyage de Titi » en lien avec le projet cirque est programmé le mardi 10 mai 2022 à 10h pour les classes maternelles et à 14h pour les classes élémentaires en remplacement de celui de Noël

Une vente de pains au chocolat a lieu tous les vendredis pour financer ces projets.

8) Questions diverses de la part des parents d'élèves :

-Pouvez-vous nous présenter les modalités "classiques" de fonctionnement du périscolaire sur le temps du midi (taux d'encadrement, lieux d'activité, activités proposées, organisation des repas, en particulier chez les maternelles...)

-Pouvez-vous nous identifier les problèmes de fonctionnement qui se posent actuellement et les conséquences que cela fait peser sur les enfants ?

-Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les solutions mises en place ou tout du moins envisagées pour résoudre ces difficultés ?

En second lieu, lors du conseil précédent, des problèmes sur la gestion du ménage de l'école (difficultés à couvrir le ménage sur l'ensemble de l'école par les personnels en place de manière satisfait) avaient été mis en lumière. Il devait y avoir une réflexion au niveau de la mairie et une réorganisation pour "optimiser" le fonctionnement du ménage. Qu'en est-il ?

Réponse de M. Le Maire

Le taux d'encadrement arrêté en 2014 est de 18 en élémentaire et 14 en maternelle.

En régime normal, il y a 9 ou 10 animateurs + les ATSEM en roulement sur le temps du midi (2x3) +3 personnes de surveillance de cour + le personnel de la cantine (4)

En période COVID, compte tenu des règles de non brassage, 1 animateur référent a été mis en place par classe élémentaire.

Depuis plusieurs semaines, il manque 3 animateurs suite à un départ et à des arrêts maladie. Il a donc fallu mettre du personnel technique sur ces temps périscolaire ce qui est autorisé puisque l'on peut compter dans le personnel du temps périscolaire 20% de personnel non diplômé.

Il est très difficile de recruter du personnel sur ces temps courts. D'ailleurs, 1 poste est à pourvoir sur un mi-temps pour couvrir le périscolaire et le centre de loisirs. Et il y a peu de candidatures malgré les relances (y compris pôle emploi).

Face à ces difficultés, la mairie a fait le choix de continuer à accueillir tous les enfants que les parents demandent à inscrire sur le temps périscolaire même si les taux d'encadrement ne peuvent pas être parfaitement respectés et les activités sur le temps du midi aléatoires afin de privilégier la surveillance.

Les heures supplémentaires effectuées par le personnel de la mairie est très important et ne peut continuer à s'accroître pour des raisons budgétaires.

- En cas d'absence COVID, les repas sont facturés. Une tolérance de 24h ne pourrait-elle pas être appliquée pour l'annulation des repas ? Voir pas de facturation du tout ? Pareil pour les cas contact qui ne pouvaient pas réintégrer l'école sans un test négatif ?

Réponse de M. Le Maire

Le fournisseur des repas de la cantine impose un délai de 48h pour la commande des repas.

Les repas non décommandés 48h à l'avance sont livrés et facturés à la mairie.

En cas d'enfant positif, il a été décidé que le premier jour était pris en charge par la mairie, le suivant par les parents.

La poire a été coupée en deux.

Pour les absences non remplacées des enseignants, il n'est pas possible pour la mairie de supporter le poids financier des repas commandés et non consommés parce que les parents ont accepté de reprendre leur enfant pour éviter des classes trop chargées suite aux répartitions des élèves.

Ce problème de manque de remplaçant est à remonter auprès de l'inspection.

La séance du conseil d'école est levée à 20h20

Prochain Conseil d'école : le 14/06/2022.

Les secrétaires de séance :

Mme MOUCHEL

Mme COSNE

La directrice :

Mme MADELAINE